Questions orales

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, rien ne nous confirme que le gouverneur général Scoon soit à l'origine d'une telle invitation. Je dirais simplement que ce semble peu vraisemblable, car il n'en a pas été question les jours précédents. Toutefois, je n'exclus pas cette possibilité et je continuerai à me renseigner à ce sujet.

• (1440)

M. Bosley: Madame le Président, le ministre sait que la raison invoquée pour ne pas avoir divulgué ce renseignement plus tôt, c'est que M. Scoon était en résidence surveillée et que sa vie aurait été en danger si la nouvelle s'était sue.

Des voix: Oh, oh!

M. Bosley: Madame le Président, les députés de l'autre côté prétendent que le gouverneur général de la Grenade a été mis en résidence surveillée par les Américains. Cela montre leur manque de connaissance de ce qui se passe. Madame le Président, la question que je pose au ministre est . . .

Une voix: C'est mesquin.

M. Bosley: Non, ce n'est pas mesquin, madame le Président. Ce sont les députés d'en face qui le sont.

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député voudrait-il poser sa question?

M. Bosley: Vous avez parfaitement raison, madame le Président.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Pour paraphraser ce que disait le premier ministre, un peu plus tôt cette semaine, le Canada a-t-il pour politique d'appuyer les gouverneurs généraux des pays du Commonwealth, lorsqu'ils demandent à d'autres pays de la même organisation de venir à leur secours?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je commencerai par la première partie de la question. Le député déclare que, si ce renseignement ne nous pas été communiqué au cours des deux derniers jours, c'est que le gouverneur général était en résidence surveillée. S'il avait invité les Américains à envahir le pays, comme je le disais, je prétends que c'était dans l'intérêt des Américains de rendre ce fait public et je suis surpris qu'ils ne l'aient pas fait.

Des voix: Bravo!

M. Regan: En ce qui concerne la deuxième partie de la question, elle est hypothétique et, c'est évident, tout dépendrait des circonstances. Tout gouvernement raisonnable procéderait à une évaluation en se fondant sur sa connaissance de la situation.

LA SÉCURITÉ DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE LA GRENADE

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre comment le

gouvernement du Canada, reconnaissant que le premier ministre de ce pays avait été tué après avoir été libéré, peut prétendre que le gouverneur général de l'île n'était pas mis en danger par ceux qui étaient maîtres de la situation?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je ne suis pas sûr que le député écoute; peut-être essaie-t-il désespérément de trouver des motifs pour une question supplémentaire. Je n'ai jamais prétendu que le gouverneur général n'était pas en danger. C'est tout à fait possible, mais cela n'a rien à voir avec la question. Peut-être que le député voudrait vérifier les «bleus».

[Français]

LE REVENU NATIONAL

TRAITEMENT APPLIQUÉ AUX MUSICIENS DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO

M. Jim Peterson (Willowdale): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national.

[Traduction]

Selon une décision arrêtée dernièrement par Revenu Canada les musiciens de l'Orchestre symphonique de Toronto seront désormais imposés à titre d'employés, et non plus comme des travailleurs indépendants ou des professionnels. Les députés libéraux de l'assemblée législative ontarienne se sont beaucoup inquiétés des suites de cette décision et le dossier revêt désormais un caractère urgent. Pour faire face au délai imparti par Revenu Canada, la banque devrait dès aujourd'hui remanier son système de déductions à la source, et l'on sait par ailleurs que l'assemblée annuelle des membres de l'orchestre doit avoir lieu aujourd'hui, à 16 heures. Le ministre peut-il donner à espérer à ces musiciens que la décision sera reconsidérée?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, je remercie le député de sa question. J'aimerais lui indiquer qu'hier après-midi j'ai eu des discussions avec certains de ses collègues, dont les députés de Scarborough-Centre et de Mississauga-Nord, pour discuter de cette question.

[Traduction]

A la suite de ces pourparlers, j'ai demandé aux responsables du ministère de suspendre toute initiative visant à entériner la décision du bureau régional.

Des voix: Bravo!

M. Bussières: Madame le Président, j'ajoute également pour la gouverne de la Chambre que je dois m'entretenir avec les représentants de l'Orchestre symphonique de Toronto le mardi, 1^{er} novembre prochain . . .